

# Modalités d'inscription aux sorties

Les **inscriptions** sont **prises sur présentation de la carte d'adhérent, avant les conférences, à partir de 14 h**, les jours annoncés sur la page de présentation de la sortie.

Le nombre de participants est limité à la capacité d'un autocar.

Il n'y a pas d'inscription anticipée par mail ou par téléphone : **présence obligatoire pour s'inscrire** (éventuellement le conjoint).

Toute inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée de son paiement par chèque, qui ne sera débité qu'après la sortie.

Le Conseil d'Administration a décidé de bloquer le prix sortie « journée » à 55 €, le supplément étant pris en charge par la trésorerie de notre Association.

## Conditions d'annulation :

Nous ne rembourserons les adhérents qui renonceraient, après inscription, à la sortie, qu'aux conditions suivantes :

**Remboursement intégral** : Le désistement est signalé 10 jours avant la sortie.

**Remboursement à 50%** : Désistement du 10ème jour au 8ème jour avant la sortie.

**Remboursement des frais de repas uniquement** : Désistement à partir du 8ème jour avant la sortie.

**Aucun remboursement** : non présent à l'heure du départ.

**Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie** si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint.